



# ENQUÊTE DE SUIVI DES STRUCTURES FORMÉES PAR LE COLEACP EN RDC

## COMPILATION DES RÉSULTATS

*Dix-huit organisations congolaises ont reçu une formation du COLEACP sur la gestion de la qualité sanitaire, la traçabilité, la protection des cultures et l'usage sécurisé des pesticides et ont chacune tenu entre deux et 13 sessions de formation pour leurs membres, touchant au total environ 2000 producteurs*

Les demandes d'appuis reçues par le COLEACP de la part de structures congolaises concernent principalement des structures d'appui aux producteurs (ONG, fédérations, associations, programmes d'appui) et des associations de producteurs de la zone de Kinshasa et de la région du Kivu. Ces demandes se concentrent sur l'amélioration quantitative et qualitative de la production de fruits et légumes à destination des marchés nationaux et régionaux.

A travers son Programme FFM, le COLEACP a signé des protocoles d'entente avec 25 de ces structures dans le cadre du renforcement des capacités de leurs vulgarisateurs. Ces agents de terrain sont des relais essentiels pour toucher les milliers de producteurs qui fournissent quotidiennement les grandes villes telles que Kinshasa, Bukavu et Goma en fruits et légumes frais et transformés (manioc, tomates, aubergines, oignons, légumes feuilles, choux, haricots, mangues, avocats, etc.).

Depuis 2018, trois formations collectives ont été organisées par le COLEACP en RDC sur les thématiques du management de la qualité sanitaire (MQ), la traçabilité (T), la protection intégrée des cultures (PC) et l'usage sécurisé des pesticides (USP). Des participants congolais ont également pris part à une formation PC/USP organisée au Burundi. Chaque structure bénéficiaire a pu envoyer entre 1 et 3 vulgarisateurs à chaque session ; l'objectif étant que ces derniers forment ensuite en interne les autres vulgarisateurs de leur structure ainsi que les producteurs qu'ils encadrent.

Dans le cadre de la mesure de l'impact de ce renforcement des capacités et de l'identification de besoins complémentaires, une enquête a été menée entre juillet et octobre 2020 auprès des structures congolaises ayant participé aux différentes formations collectives organisées. Cette enquête a été réalisée via un formulaire Google Forms et a été suivie par des discussions téléphoniques.

L'objectif de l'enquête était de recueillir des informations sur :

- La démultiplication des formations vers les autres encadreurs des différentes structures ;
- La transmission des messages clés vers les producteurs ;
- Les changements de pratiques observés au niveau des producteurs ;
- Les contraintes rencontrées par les différentes structures lors des sessions de démultiplication ;
- Les éventuels besoins de renforcement de capacités complémentaires sur de nouvelles thématiques.





Parmi les 21 structures qui ont participé aux formations et qui ont été contactées, 18 ont répondu à l'enquête (taux de réponse : 86%). La totalité a indiqué avoir organisé une ou plusieurs sessions de formation en interne pour renforcer les capacités de encadreurs sur les thématiques MQ et PC/USP : ceux qui ont participé aux formations organisées par le COLEACP ont formé à leur tour leurs collègues encadreurs. En moyenne 1 encadreur formé par le COLEACP a formé à son tour 3 ou 4 autres encadreurs.

Au niveau de la démultiplication des formations vers les producteurs, 100% des structures indiquent avoir organisé entre 2 et 13 sessions qui ont permis de toucher au total environ 2000 producteurs.

En ce qui concerne le système de formation interne, 78% des structures indiquent fournir aux producteurs des formations récurrentes couvrant plusieurs sujets techniques.

La principale contrainte rencontrée par les différentes structures lors de ces sessions de démultiplication porte essentiellement sur la faiblesse des moyens financiers et matériels à leur disposition.

Tous les répondants à l'enquête ont précisé avoir observé des changements significatifs et satisfaisants des pratiques au niveau des producteurs qu'ils encadrent en ce qui concerne la lutte contre les nuisibles, l'usage des produits phytosanitaires, et le respect des bonnes pratiques d'hygiène tout au long du processus de production.

Pour finir, ils ont exprimé le souhait de bénéficier d'autres activités de renforcement de capacités, notamment sur les thèmes ci-après : l'accès au marché, la conservation des produits horticoles, la gestion des stocks, la transformation des fruits et légumes, la protection de l'environnement, la gestion et le fonctionnement des associations et coopératives agricoles, etc.

Les résultats de cette enquête permettront au COLEACP de cibler les thématiques prioritaires pour les appuis futurs, d'adapter les méthodes de formations et d'identifier les structures pour lesquelles un appui complémentaire devrait être envisagé (coaching post-formation principalement).

